



HAUT-RHIN

ARMOIRIES DU DÉPARTEMENT

De gueules à la bande d'or accompagnée de six couronnes de même, posées en orle et en bande, les trois à dextre de la bande renversées.

Le département du Haut-Rhin a hérité des armoiries du comté ou landgraviat de Haute-Alsace supprimé en 1648 lors de la paix de Westphalie. Celles-ci apparaissent pour la première fois en 1418 sur le sceau de l'ambitieux duc Ernest de Habsbourg; les émaux en seront indiqués en 1483 dans le *Wappenbuch* de Conrad Grünenberg. Les Habsbourg détenaient le comté de Haute-Alsace depuis la fin du XI^e siècle, mais jusqu'à 1418 ce comté n'avait pas d'armoiries particulières. Le choix de couronnes comme meubles traduit les aspirations des Habsbourg à la royauté et s'est peut-être inspiré des trois couronnes, emblèmes des Trois rois mages dont le culte était très répandu dans la vallée du Rhin. Selon un érudit qui appartenait à l'entourage de Maximilien d'Autriche et qui écrivait en 1507, les six couronnes du blason de l'Alsace (il aurait dû dire *du comté de Haute-Alsace*) auraient rappelé que l'Alsace aurait été jadis un des six petits royaumes qui auraient constitué l'ancien royaume de Bourgogne.

Ces armoiries de la Haute-Alsace entrèrent au XVIII^e siècle dans la composition de celles de l'Alsace. Jusqu'à son annexion au royaume de France, notre province, faute d'unité politique, ne possédait pas de blason. Embarrassé par cet état de choses, le garde de l'*Armorial général de France* lui attribua, à la fin du XVII^e siècle, tout simplement les armes du Saint Empire romain germanique, à savoir l'*aigle bicéphale de sable sur champ d'or*! Dans la pratique on ne fit pas usage de ces armoiries et c'est ainsi qu'on en vint tout naturellement à juxtaposer celles de la Basse-Alsace qui sont *De gueules à la bande d'argent accompagnée de deux cotices fleuronées de même*, et celles de la Haute-Alsace ou à les réunir sur un même écu parti. Cette dernière solution fut adoptée en 1727 sur le frontispice de l'*Histoire de la province d'Alsace* de LAGUILLE; elle a été entérinée en 1948 par un échange de correspondance entre les préfets du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec une différence toutefois. Pour des raisons de symétrie et d'esthétique il fallait que l'une des deux figures fût contournée pour transformer une bande en barre. Ceci permet de composer un chevron. Lequel des deux blasons devait subir cette modification? Chez Laguille c'était celui de Haute-Alsace, en 1948 par contre ce fut le Bas-Rhin qui par courtoisie héraldique modifia le sien. Depuis lors l'Alsace porte *parti, au premier de gueules à la barre d'argent accompagnée de deux cotices fleuronées de même* (armes de la Basse-Alsace contournées), *au second de gueules à la bande d'or accompagnée de six couronnes de même, posées en orle et en bande, les trois à dextre de la bande renversées* (armes de la Haute-Alsace). La représentation de ces armoiries figure au tome II de cet ouvrage, planche X, n° 29, et à titre d'information, planche I bis du présent tome.

BIBLIOGRAPHIE: P. MARTIN, *Les armoiries de l'Alsace*, dans *Archives héraldiques suisses*, t. 67 (1953), p. 31-46, reproduit dans *Revue d'Alsace*, t. 94 (1955), p. 71-93; Héribert SEITZ, *Sveriges tre kronor i sitt europeiska sammanhang* (Les trois couronnes de Suède étudiées dans le cadre européen), Stockholm, 1950; A. CORETH, *Ein Wappenbuch Kaiser Maximilians I.* dans *Festschrift zur Feier des zweihundertjährigen Bestandes des Haus- Hof- und Staatsarchivs*, t. I, Vienne, 1949, p. 300.